

SINISTRALITE - ASSURANCE DU PERSONNEL
EHPAD DES ANDAINES
Agents CNRACL

VU au 16/11/2023

	Montants*	Nombre de jours**
2020		
Décès	0 €	0
Accident de travail IJ	49 762 €	579
Accident de travail FM	2 844 €	
Longue maladie / longue durée	10 331 €	157

	Montants*	Nombre de jours**
2021		
Décès	0 €	0
Accident de travail IJ	69 207 €	724
Accident de travail FM	1 330 €	
Longue maladie / longue durée	22 439 €	365

	Montants*	Nombre de jours**
2022		
Décès	0 €	0
Accident de travail IJ	32 593 €	481
Accident de travail FM	2 408 €	
Longue maladie / longue durée	17 778 €	396

Environnement contrat

Nombre d'agents assurés :	91
Masse salariale assurée :	2 226 926 €
Base de cotisation :	TIB , NBI ,SFT, Primes
Garanties et franchises assurées : Décès, Accident du travail / Maladie professionnelle ainsi que les frais médicaux qui y sont associés, Longue Maladie / Longue durée, Sans franchise.	

Environnement contrat

Nombre d'agents assurés :	87
Masse salariale assurée :	2 339 570 €
Base de cotisation :	TIB , NBI ,SFT, Primes
Garanties et franchises assurées : Décès, Accident du travail / Maladie professionnelle ainsi que les frais médicaux qui y sont associés, Longue Maladie / Longue durée, Sans franchise.	

Environnement contrat

Nombre d'agents assurés :	98
Masse salariale assurée :	2 309 417 €
Base de cotisation :	TIB , NBI ,SFT, Primes
Garanties et franchises assurées : Décès, Accident du travail / Maladie professionnelle ainsi que les frais médicaux qui y sont associés, Longue Maladie / Longue durée, Sans franchise.	

* Montants : les données financières sont rattachées à l'exercice de survenance du sinistre. Les montants indiqués comprennent les provisions réglementaires
 ** Jours : données exprimées en jours déclarés et arrêtées au 16/11/2023